

## Application de la fiche réglementaire

À l'attention des médecins et infirmiers

FR  
214v2

# Que prévoit cette fiche ?

sesam-vitale



VEHIS  VITAL'ACT 3S

### Création de l'acte VAC : Acte de Vaccination COVID-19

#### Contexte de la FR214v2 :

Dans le cadre des mesures sur la vaccination Covid19 et afin de répondre rapidement au besoin de facturation et de traçabilité de la consultation pré vaccinale et de l'acte d'injection mis en œuvre par les médecins et les infirmiers, le code VAC (Ancien code de vaccination contre la grippe A/H1N1) a été créé.

#### • VAC : Acte de Vaccination COVID-19

Dans l'attente de la mise à disposition d'un code acte spécifique à la rémunération de l'injection, le code unique VAC sert à la fois à rémunérer la consultation pré-vaccinale et l'acte d'injection.

Selon les contextes, le prix unitaire du code VAC comprend le tarif de la consultation pré-vaccinale (avec ou sans l'injection) ou le tarif de l'injection seule et peut, le cas échéant, être associé aux majorations et indemnités de déplacement.

A contrario la majoration de nuit n'est pas facturable.

#### Paramètres de création d'acte\*

Code de l'acte	VAC
Date pivot	04/01/2021
Nouveau tarif	Vaccin seul : 9,60 € Pré-consultation : 25 €
Taux (régime général)	100 %
Taux CRPCEN	100 %
Majorations Compatibles	MD, MDD, ID, IF, IFA, IK, IKM, IKP, IKS.

\* ces paramètres sont à utiliser dans le cadre de la procédure générique « comment créer un acte » de votre TLA.

➔ [Rendez-vous sur olaqin.fr](https://www.olaqin.fr)

Retrouvez toute l'actualité réglementaire sur notre site internet, rubrique « Actualité et support » puis « Actualité réglementaire »

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA

➔ [Donnez-nous votre avis](#)

Aidez-nous à mieux vous accompagner

[Cliquez](#) et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Olaqin